Dispositif de réussite éducative

Aide aux devoirs

Réussite scolaire
L' accompagnement scolaire pour les collégiens

Club « Coup de pouce »
De 5 à 6 ans
Élaborés par un enseignant-chercheur, les clubs « coups de pouce » offrent, de novembre à juin, une nouvelle manière d'appréhender la lecture. Quelques semaines après la rentrée, les enseignants en charge des CP repèrent les enfants ayant besoin d'un soutien dans l'apprentissage de la lecture.
Soutien proposé aux enfants, avec l'accord des parents

Programme de réussite éducative
De 2 à 16 ans
Ce dispositif accompagne les jeunes Verriérois de 2 à 16 ans (et les parents) présentant des signes de fragilité. L'aide apportée dépasse le cadre scolaire et s'intéresse aussi à l'environnement social, familial, et culturel de l'enfant afin de favoriser son développement personnel. On y privilégie une approche individuelle et propose des parcours éducatifs sur mesure encadrés par une équipe pluridisciplinaire et en accord avec les familles.
Voici des exemples d'action et de suivi mis en place :

- soutien à la parentalité
- développement personnel du jeune (travail sur le comportement, l'estime de soi et la motivation du jeune)
- aide à l'inscription à des activités extrascolaires / périscolaires et à la participation à des séjours
- aide aux démarches de soins, conseils et prévention en matière de santé
- prévention des risques de décrochage scolaire (éveil à la citoyenneté, prévention de la violence, liaison CM2-6^{e})
- accompagnement individualisé à la scolarité (méthodologie et organisation du travail)

Coordinateur Réussite éducative : tél. : 01 30 13 76 23

Écoute

Permanence Écoute Jeunes
La Permanence Écoute Jeunes s'adresse aux jeunes verriérois qui traversent une période difficile, qui ressentent le besoin d'évoquer leur mal-être ou leurs difficultés et qui souhaitent bénéficier d'un soutien individualise.
Public concerné : les jeunes Verriérois de de 12 à 26 ans ; les parents et adultes en lien avec ces jeunes.
Permanence gratuite et anonyme - mercredi de 18H00 à 20H00

La MIRE - 19 avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 30 05 59 20

Rencontre entre parents
Vous avez des enfants et de nombreuses questions en tête ? Profitez de ces rencontres pour échanger autour

d’un café ou d’un thé sur votre quotidien avec vos bambins ou vos ados en présence des parents-référents et de l’équipe de la réussite éducative.

Coordinateur Réussite éducative : tél. : 01 30 13 76 23

Initiatives jeunes

Bourse à l’emploi
Pour les 16-30 ans
Ce dispositif de la Ville intervient dans le soutien à la formation et à la création d’entreprise pour les 16-30 ans. Il comporte une aide financière ainsi qu’un volet accompagnement, qui peut prendre la forme d’un parrainage d’entreprise (candidature sur dossier avec commission d’attribution).

La MIRE - 19 avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 30 05 59 20

Projets de jeunes - jusqu’à 600 €
Pour les 16-25 ans
Pour aider à financer un projet d’intérêt général dans les domaines artistiques, de la solidarité, de la culture, de l’intergénérationnel.

La MIRE - 19 avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 30 05 59 20

Coup de pouce - jusqu’à 200 €
Pour les 16-25 ans
Pour aider à financer un projet personnel (aide au financement du permis de conduire, vacances en autonomie, week-end découverte, voyage en Europe, brevet d’animateur ou surveillant de baignade…).
En retour d’une action de volontariat (action citoyenne, chantier, encadrement d’événements…).

La MIRE - 19 avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 30 05 59 20

Soutien étudiants/seniors - jusqu’à 300 €
Pour les 16-25 ans
Pour soutenir les projets des étudiants, en échange d’une mission enrichissante auprès des seniors.

La MIRE - 19 avenue du Général Leclerc
Tél. : 01 30 05 59 20

APL, un soutien logement majeur pour les étudiants

Les APL (Aides Personnalisées au Logement) sont versées par la CAF pour alléger le coût du loyer des étudiants locataires, que ce soit **en résidence universitaire** ou dans **le parc privé**. Le montant de cette aide varie selon plusieurs critères : ressources, montant du loyer, situation

familiale et localisation. Pour un étudiant seul avec peu de revenus, l'APL peut représenter **entre 100 et plus de 200 €** par mois.

Ce soutien est crucial dans la gestion du budget étudiant, notamment parce qu'il permet de mieux faire face aux dépenses incontournables liées au logement, comme la souscription obligatoire d'une assurance habitation. En effet, avoir une assurance habitation est essentiel pour protéger le logement contre les risques (incendie, dégâts des eaux, vol, etc.) et répondre à l'obligation légale imposée à tout locataire. Pour trouver une offre adaptée, les étudiants peuvent se renseigner sur les sites spécialisés dans l'assurance habitation étudiant. Grâce à l'APL, ils disposent de marges financières pour assumer cette dépense indispensable, tout en pouvant également envisager la couverture santé via une mutuelle étudiante. Sans ce coup de pouce, beaucoup renonceraient à ces protections, exposant ainsi leur santé et leur logement à des risques importants.

Prévention

IFEP - Association de prévention spécialisée
Les éducateurs spécialisés de cette association proposent un accompagnement éducatif aux enfants, adolescents et jeunes adultes (10-25 ans) qui rencontrent des difficultés.
Président : Alain Boucher
Accueil : tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

7 rue Marcel Rivière - 78320 La Verrière
Tel. : 01 34 61 36 62